

La liberté d'expression sur Internet et la protection des mineurs : une approche de droit comparé francocanadienne sous la perspective pénale (Document en Français)

x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/f8c8daea-0d66-46a9-b232-74d2f6c60d60](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/f8c8daea-0d66-46a9-b232-74d2f6c60d60)

ns générales

lanche, Bérengère

mémoire : LEPAGE, AGATHE

iversité Panthéon-Assas - Master de Droit européen comparé

on : 30-09-2011

L'arrivée des nouvelles technologies et notamment d'internet a bouleversé les rapports humains. L'accès libre à l'information est possible. Ce média doit-il être pour autant un espace de liberté absolue ? Faut-il y voir la naissance d'une planète parallèle autonome, ou est-il simplement le prolongement des sociétés modernes ? Alors que les jeunes générations utilisent déjà le réseau mondial et, il faut s'interroger sur les risques encourus. Entre régulation et liberté, le choix est cornélien. La réflexion de ce mémoire portera sur l'actuel et passionnant, au cours duquel il sera tenté de répondre à la question suivante : Quelle politique criminelle faut-il adopter pour les mineurs au sein du cyberspace tout en garantissant la liberté d'expression ? L'intérêt de la discussion est multiple et de grande ampleur car il s'agit d'un réseau mondial et que le problème est transversal. C'est avant tout une question d'ordre juridique, cependant il y a une dimension technique, lié aux avancées scientifiques en matière informatique qu'il faut prendre en considération. Dans cette étude comparative, les influences complètement différentes puisque l'un appartient au système de « Common Law », basée sur les tribunaux, tandis que l'autre est rattaché à ses origines de droit romain, qui ne peut se passer de la codification. D'une manière générale, l'enfant peut être victime de contenus sur l'internet. Lorsque l'on porte atteinte à sa moralité sexuelle, c'est-à-dire dans le cas où il est considéré comme un objet de la loi soit acteur ou spectateur de scènes de nature à mettre en péril sa sexualité future. Dans ce cas, il est clair que la violation de la liberté d'expression sur le réseau est justifiée et tout le monde est d'accord avec ce principe : au Canada, en France ou sur la scène internationale. Le mineur peut subir une atteinte à sa moralité du fait de sa jeunesse, lorsqu'il se retrouve spectateur de contenus inappropriés lesquel entraînent de lourdes conséquences psychologiques. Dans cette configuration, la violation de la liberté d'expression sur Internet est bien plus problématique car certains préférant protéger les mineurs en régulant le réseau, tandis que d'autres s'y refusent en proclamant la liberté d'expression.

Mots-clés : droit comparé France/Canada, liberté d'expression, droit de l'Internet, protection des mineurs, cybercriminalité, atteinte à la moralité, contenus inappropriés

ns techniques

dition

document PDF

ns complémentaires



origine :

iv-pantheon-assas-ori-8771

urce : Ressource documentaire